

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle du Centre communautaire Adrien-Gauvreau, le **lundi 14 juin 2021** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

**ADMINISTRATION**

213-06-21

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

214-06-21

**RÈGLEMENT 1171-21 AYANT POUR BUT DE POURVOIR AU PAIEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU REFINANCEMENT DE 678 000 \$ ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 13 560 \$, REMBOURSABLE EN 5 ANS - ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement relatif au paiement de frais d'émission d'un refinancement de 678 000 \$, portant le numéro 1171-21;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier  
**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 678 000 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 13 560 \$, remboursable en 5 ans, lequel est identifié sous le numéro 1171-21.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1173-21 AYANT POUR BUT DE POURVOIR AU PAIEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU REFINANCEMENT DE 624 000 \$ ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 12 480 \$, REMBOURSABLE EN 5 ANS - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET DE RÈGLEMENT**

La conseillère Madame Geneviève Braconnier donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 1173-21 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 624 000 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 12 480 \$, remboursable en 5 ans. Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

**ARÉNA DU COMPLEXE SPORTIF JEAN-MARIE-JOBIN**

215-06-21

**RÈGLEMENT 1160-21 AUTORISANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ARÉNA DU COMPLEXE SPORTIF JEAN-MARIE-JOBIN ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 2 916 000 \$, REMBOURSABLE EN 25 ANS - ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement relatif à des travaux de réfection de l'aréna, portant le numéro 1160-21;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement autorisant des travaux de réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et décrétant un emprunt de 2 916 000 \$, remboursable en 25 ans, lequel est identifié sous le numéro 1160-21.

**ADOPTÉE**

216-06-21

**DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs, et ce, dans le cadre du Règlement 1160-21 autorisant des travaux de réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin et décrétant un emprunt de 2 916 000 \$, remboursable en 25 ans.

**ADOPTÉE**

217-06-21

**AUTORISATION - APPEL D'OFFRES**

**Considérant que** le Conseil souhaite débiter des travaux de réfection à l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Leblanc

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'autoriser** des procédures pour débiter tous les appels d'offres requis pour les travaux de réfection de l'aréna du Complexe sportif Jean-Marie-Jobin.

**ADOPTÉE**

218-06-21

**APPEL D'OFFRES - RÉNOVATION À L'ÉDIFICE DU 200, BOULEVARD PERRON OUEST - OCTROI DE CONTRAT**

**Considérant** l'appel d'offres publié sur SÉAO pour des travaux de rénovation à l'édifice du 200, boulevard Perron Ouest;

**Considérant** la réception de trois (3) soumissions;

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Construction Michel Maltais inc.	147 094,41 \$
Les Constructions Scandinaves inc.	147 168,00 \$
Construction Axeco inc.	149 063,94 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par Construction Michel Maltais inc. au montant de 147 094,41 \$, taxes incluses, pour des travaux de rénovation à l'édifice du 200, boulevard Perron Ouest, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue. Il est entendu que cet octroi de contrat est conditionnel à l'approbation du Règlement 1161-21 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉE**

**EMBAUCHES**

219-06-21

**AGENT DE COMMUNICATIONS**

**Considérant qu'un avis a été publié** sur le site web de la Ville ainsi que sur le site d'Emploi Québec, concernant un poste d'agent de communication;

**Considérant qu'un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**D'entériner** l'embauche de Marilou Francoeur à titre d'agent de communications pour la Salle de spectacles régionale Desjardins de New Richmond.

**ADOPTÉE**

**PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES JARDINS SUR LA BAIE ET AIDE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

220-06-21

**MÉCANICIEN - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Considérant qu'**un avis a été publié sur le site web de la Ville ainsi que sur le site d'Emploi Québec, concernant un poste de mécanicien pour le Service des travaux publics;

**Considérant qu'**un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry  
et unanimement résolu :

**D'entériner** l'embauche de Vincent Leblanc à titre de mécanicien pour le Service des travaux publics.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Aucune question n'est soumise.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 19 h 39.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière